Méthode de travail pour l'installation des ancrages temporaires de Super Anchor

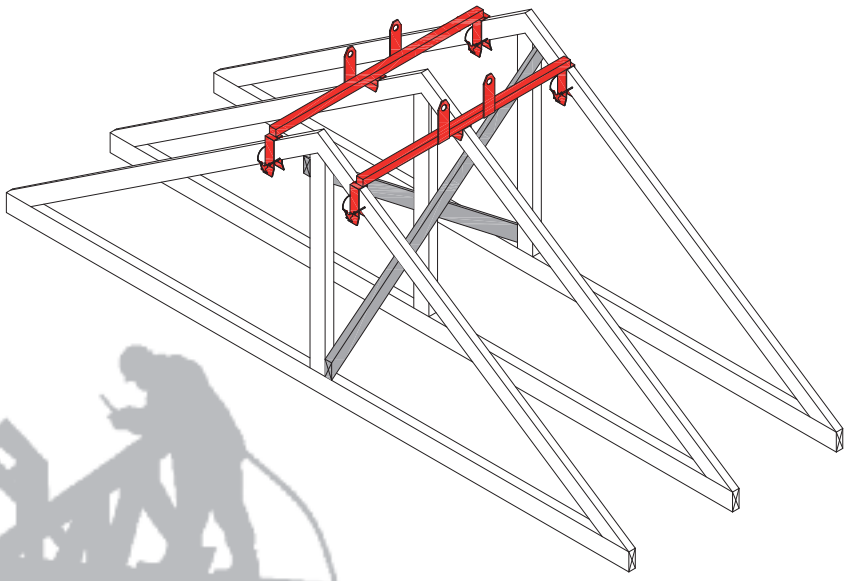

APCHQ 50 ans 1961-2011

ASSOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.

Mise en garde

Les instructions et les images présentées dans ce document ne sont fournies qu'à titre d'exemples. Elles ne remplacent pas le manuel d'instructions du manufacturier Super Anchor.

De plus, respectez toujours les plans de montage du manufacturier des fermes de toit.

SA-1012

Ce système d'ancrage qui permet d'attacher deux travailleurs assure un positionnement parfait des fermes de toit tout en procurant un lien continu temporaire. N'utilisez pas la barre de sécurité sur des membrures endommagées.

1 **Couchez trois fermes de toit sur un sol de niveau, de façon à permettre l'installation de la barre de sécurité.** (voir figure 1)

FIGURE 1

Fermes de toit couchées au sol.

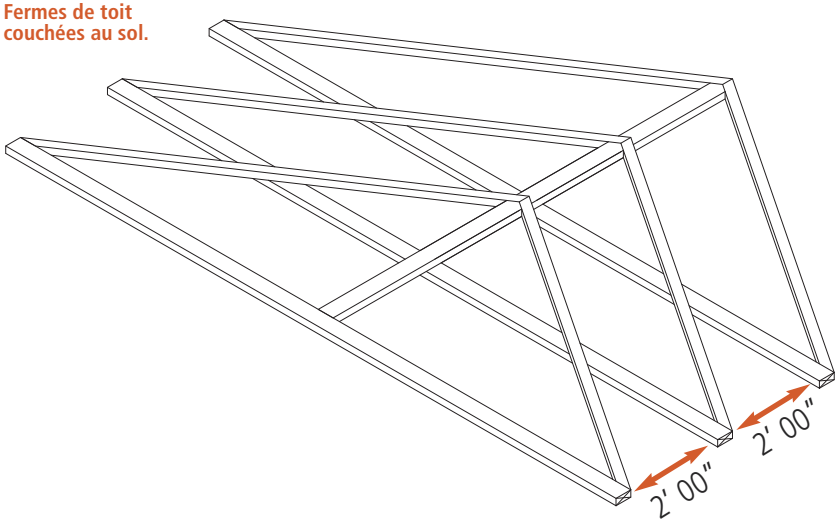

2 **Relevez la première ferme de toit et insérez la première patte de la barre de sécurité sur la membrure supérieure. Faites de même avec les deux autres fermes de toit.** (voir figures 2, 3 et 4)

FIGURE 2

Une ferme de toit debout et 2 fermes de toit couchées au sol.

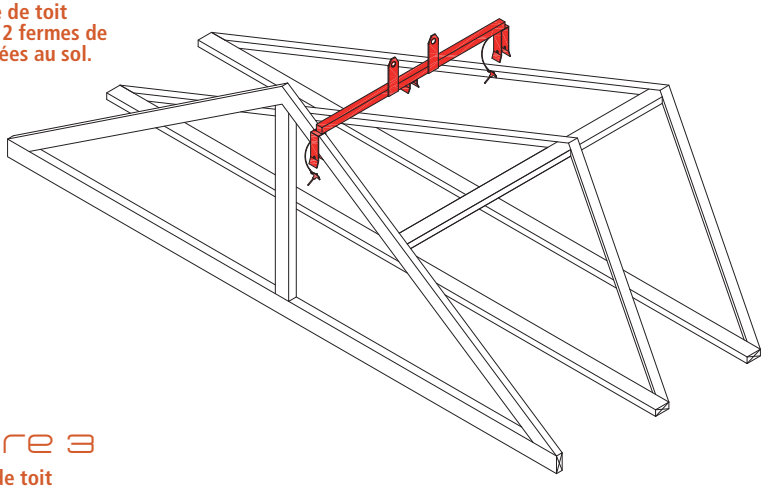

FIGURE 3

2 fermes de toit debout et une ferme de toit couchée au sol.

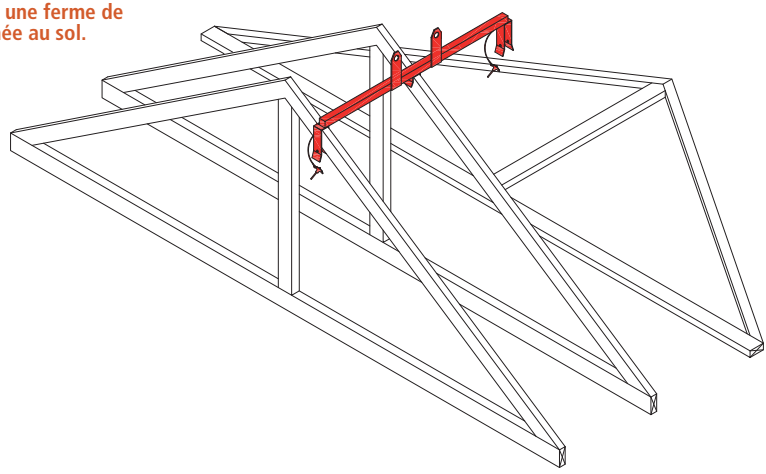

FIGURE 4

Trois fermes de toit debout.

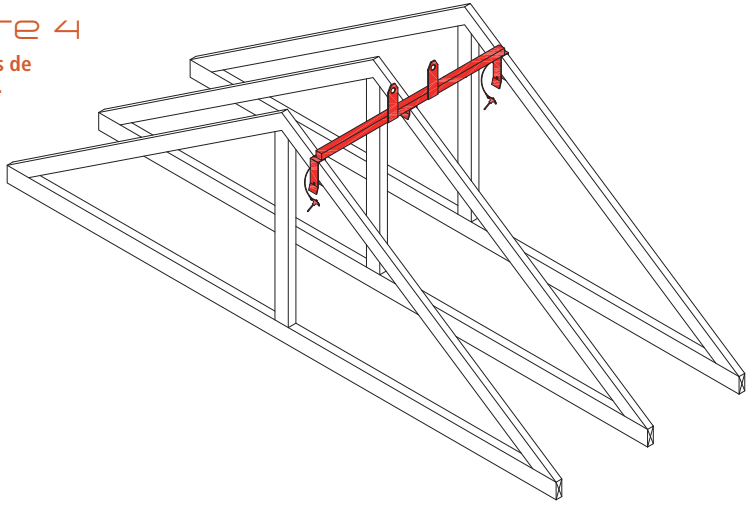

3 **Mettez en place les 3 goupilles de sécurité en fonction des dimensions des membrures supérieures (2 x 4 ou 2 x 6) et sécurisez la barre de sécurité avec 1 clou à double tête dans chacun des trois trous qui sont situés sur le dessus de chacune des pattes de positionnement.** (voir figure 5)

FIGURE 5

Positionnement, mise en place des goupilles de sécurité et fixation à l'aide de clous à double tête.

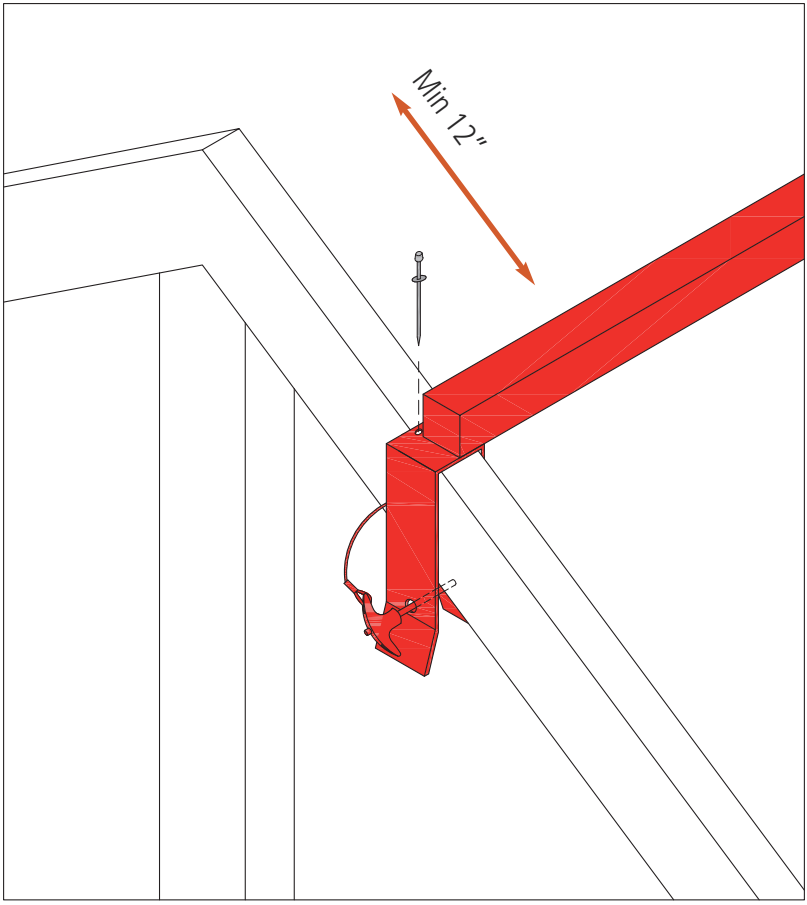

4 **Mettez en place une deuxième barre de sécurité 1012 sur les membrures supérieures opposées, puis répétez les étapes 3 et 4.** (voir figure 6)

FIGURE 6

Les deux barres de sécurité mises en place.

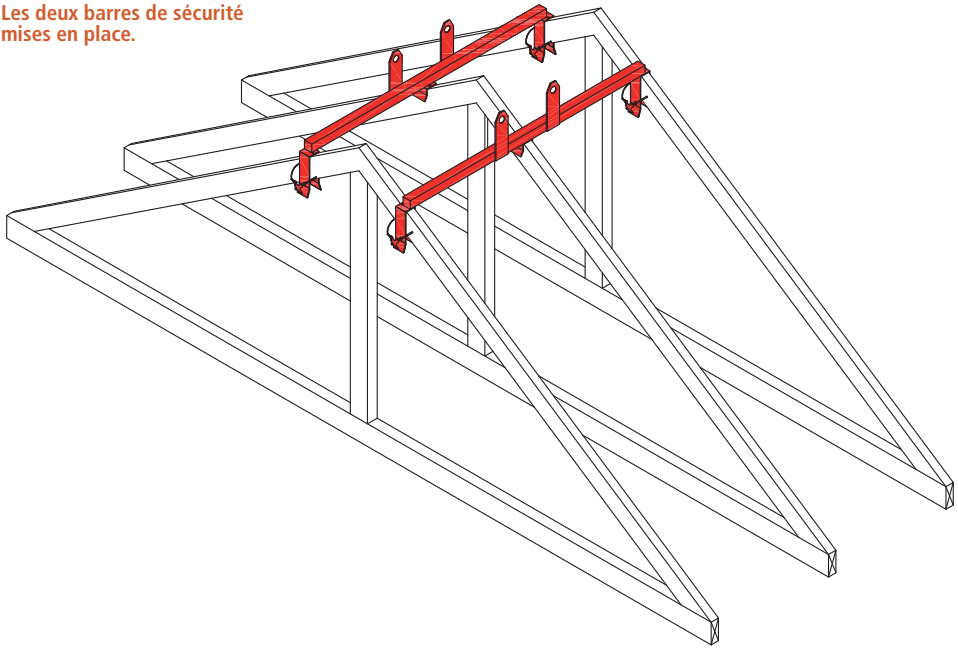

5 **Mettez en place le contreventement en X sur les poinçons verticaux ou les membrures d'âme et, par la suite, les liens continus.** (voir figures 7 et 8)

FIGURE 7

Contreventement cloué sur les poinçons verticaux ou les membrures d'âme, selon le cas, à un angle de 45°.

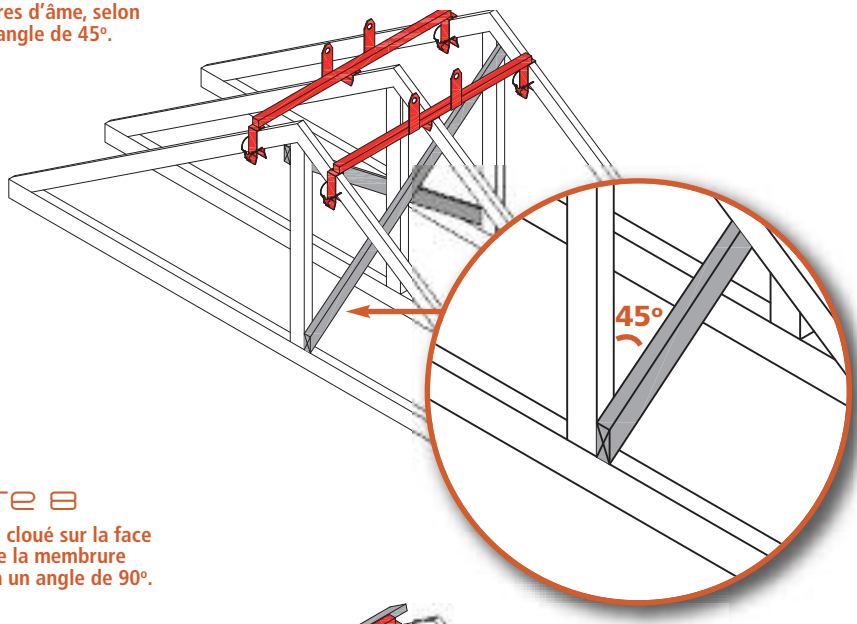

FIGURE 8

Lien continu cloué sur la face intérieure de la membrure supérieure à un angle de 90°.

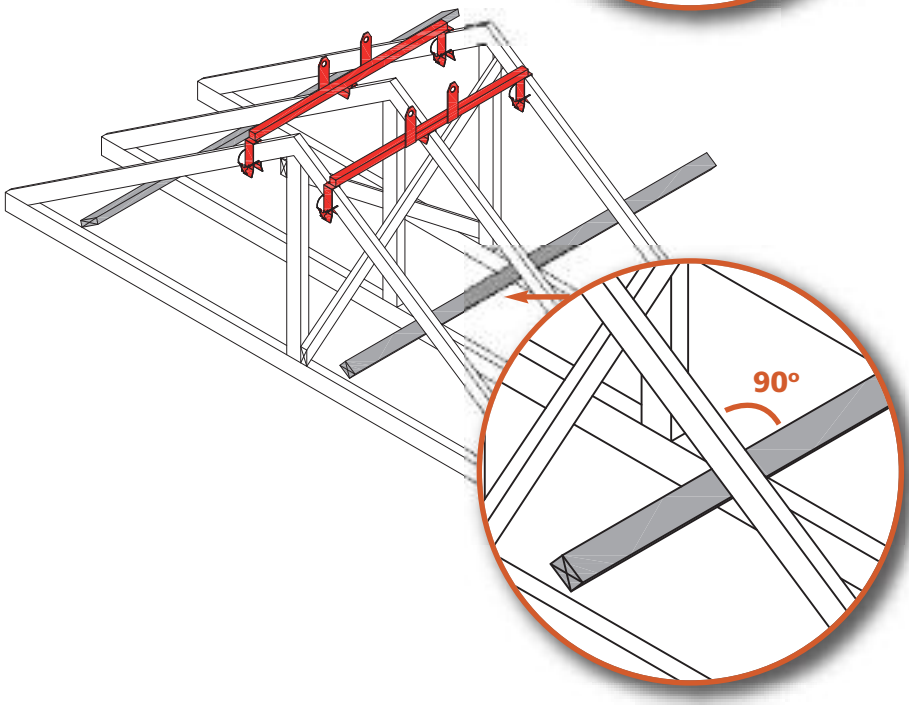

6 **Positionnez un madrier d'une dimension minimum de 2 x 6 x 6 à l'intérieur de la faîtière, de façon à supporter les trois fermes de toit pour le levage, ce qui permettra la mise en place de la structure sur le bâtiment. N'utilisez jamais la barre de sécurité pour effectuer le levage.** (voir figure 9)

FIGURE 9

Clouer le madrier 2 x 6 x 6 sur la face intérieure de la faîtière.

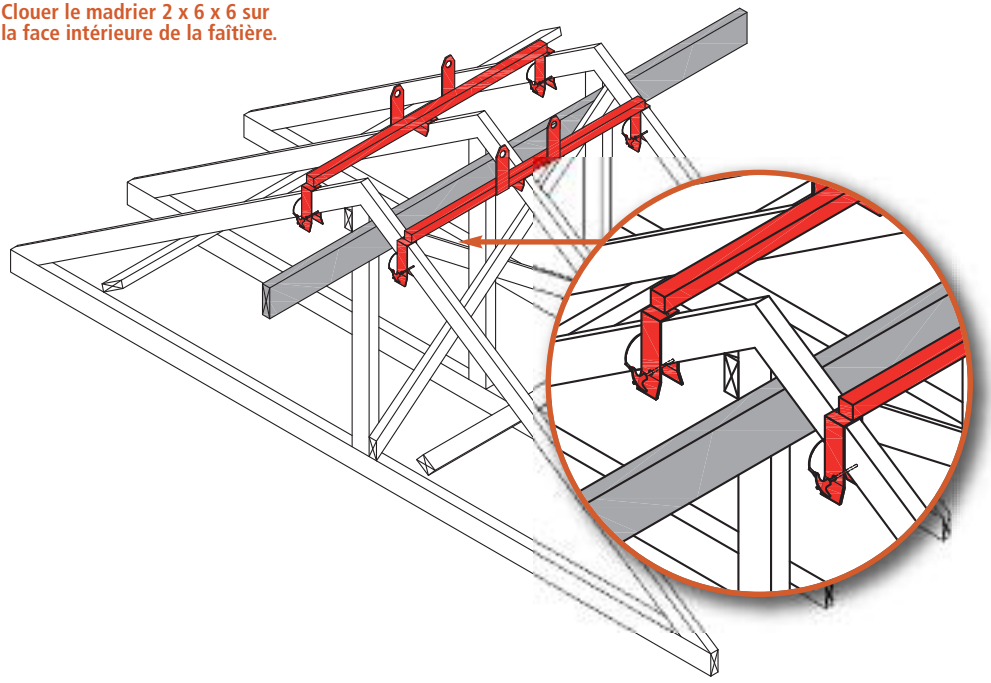

7 **Attachez une ligne de vie verticale à chacun des points d'ancrage (2) que l'on retrouve sur les deux barres de sécurité. Positionnez les coulisseaux à l'extrémité inférieure de chacune des lignes de vie.** (voir figure 10)

FIGURE 10

Mise en place des lignes de vie verticales avant de lever les structures sur le bâtiment.

N.B. : Ne pas oublier de positionner les coulisseaux aux extrémités inférieures des cordes.

Pour s'assurer que le coulisseau est installé correctement sur la ligne de vie, se référer aux instructions du manufacturier du coulisseau.

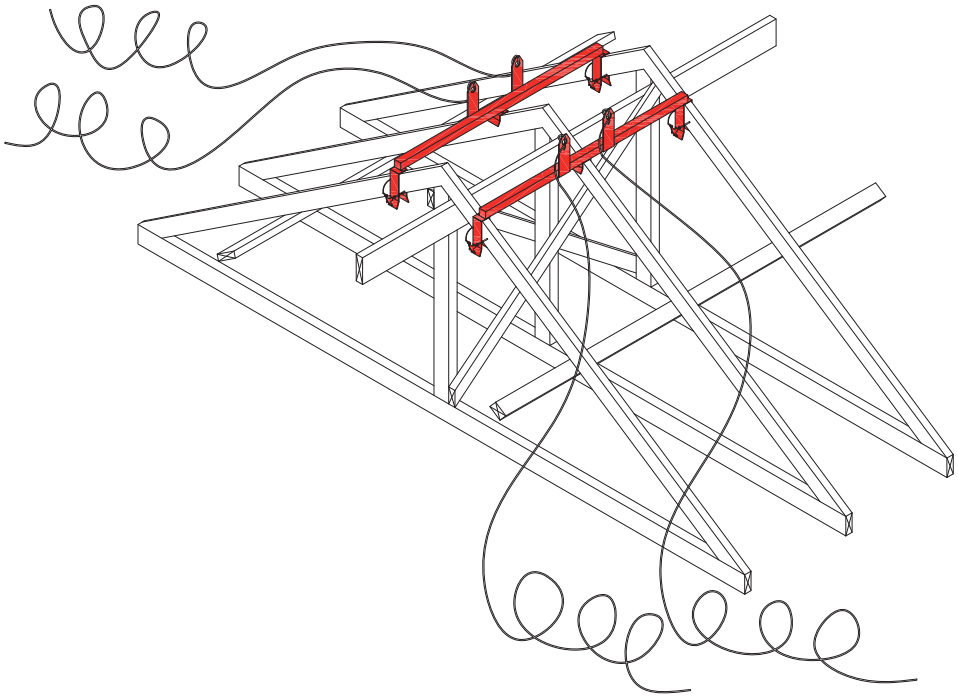

8 **Une fois la structure mise en place sur le bâtiment, ancrez les fermes de toit à la sablière avec un minimum de 3 clous de 89 mm (3 1/2 po) à chaque extrémité de la ferme.** (voir figure 11)

FIGURE 11

Fixer la structure avec un minimum de 3 clous de 89 mm (3 1/2 po) à l'extrémité de chacune des fermes de toit.

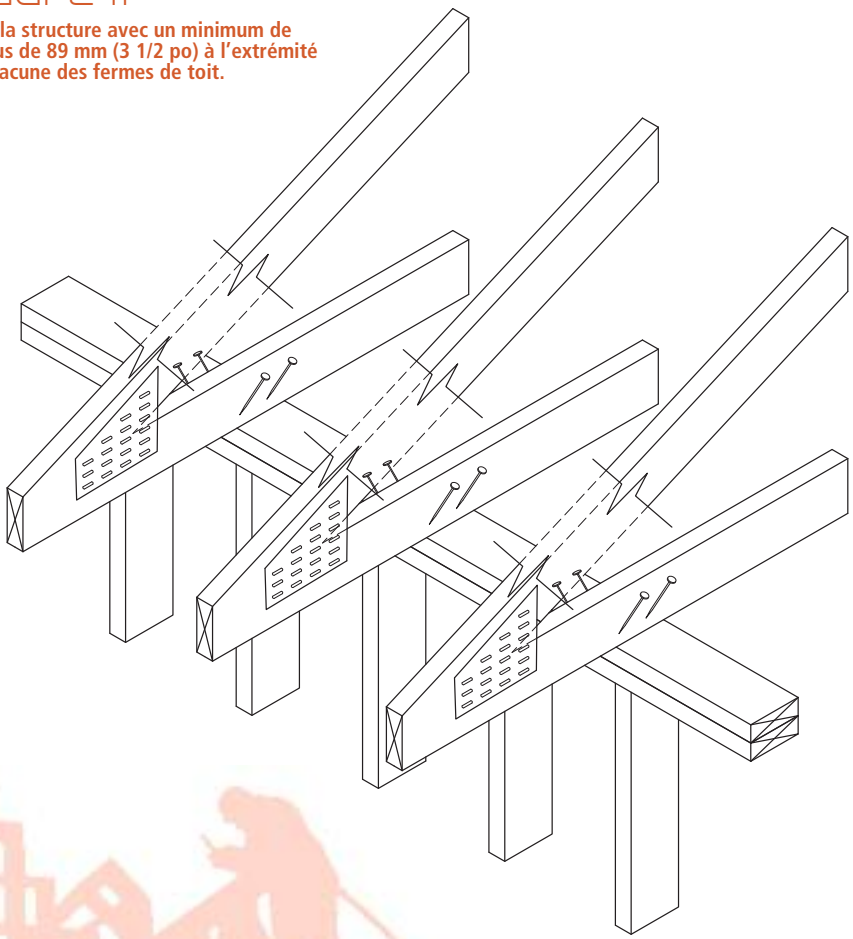

9 **Une fois la structure fixée de façon permanente, il est permis d'attacher un travailleur à chacune des lignes de vie.**

SA-6050D

Ce système d'ancrage ne doit jamais être utilisé sur une ferme de toit qui n'est pas reliée et contreventée au minimum à deux autres fermes.

Pour la construction d'une structure de trois fermes de toit au sol, respecter les instructions décrites aux figures 7 et 8. Pour le levage d'une structure de trois fermes de toit, respecter les instructions décrites à la figure 9.

Ne jamais utiliser les sangles d'ancrage pour effectuer le levage.

Pour fixer la structure de trois fermes de toit à la sablière, respecter les instructions décrites à la figure 11.

Se référer au manuel d'instruction du manufacturier pour les instructions d'installation de ce produit.

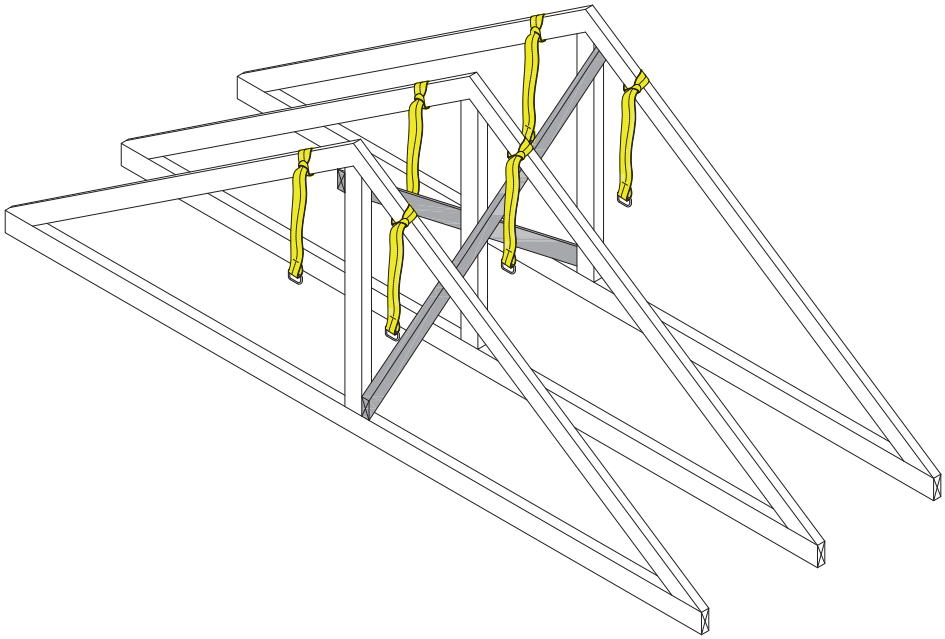

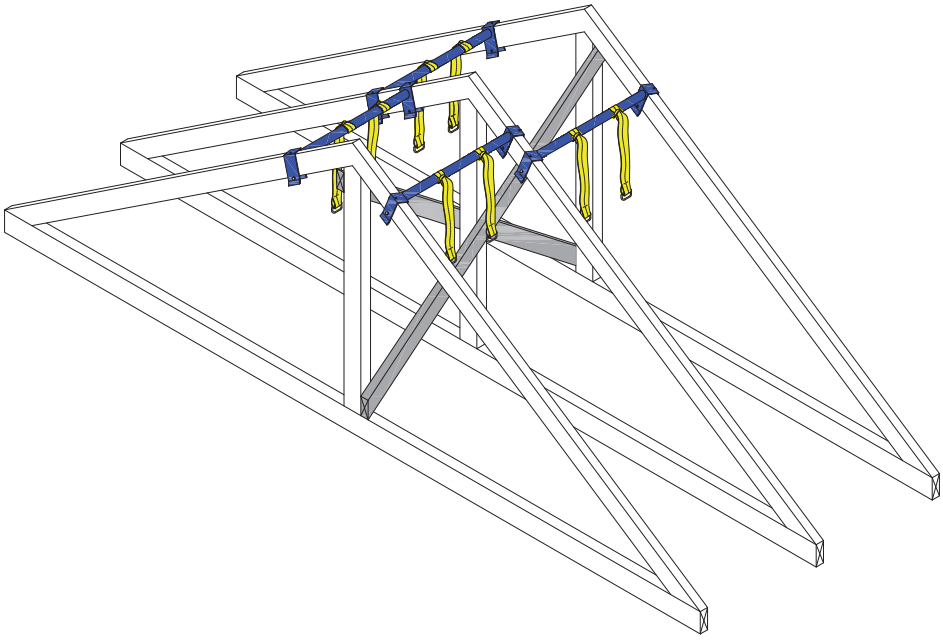

SA-2832

Ce système d'ancrage doit être utilisé sur une structure qui comporte un minimum de trois fermes de toit.

Pour la construction d'une structure de trois fermes de toit au sol, respecter les instructions décrites aux figures 7 et 8. Pour le levage d'une structure de trois fermes de toit, respecter les instructions décrites à la figure 9.

Ne jamais utiliser le système d'ancrage pour effectuer le levage.

Pour fixer la structure de trois fermes de toit à la sablière, respecter les instructions décrites à la figure 11.

Pour la mise en place de lignes de vie verticales (optionnelle), respecter les instructions décrites à la figure 10.

Se référer au manuel d'instruction du manufacturier pour l'utilisation de ce produit.

Communiquez avec nous

antichute@apchq.com

sans frais : 1 800 361-2037

APCHQ
PROTECTION ANTICHUTE

SERVICE DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL *de l'APCHQ*

APCHQ 50 ans 1961-2011
ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.

SA-300 (08-2013) 7433